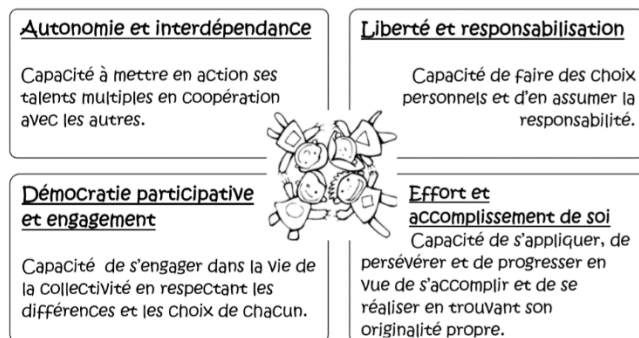


Les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école alternative Atelier

Les règles de conduite de l'école Atelier découlent des valeurs de l'école. Nos valeurs sont présentées en couple puisque l'une nuance l'autre dans la pratique. Fondamentales, elles orientent les actions quotidiennes de tous les intervenants de l'école. Elles servent d'appui à notre vision de l'éducation.



Pour chacun des couples de valeurs, des comportements attendus sont enseignés aux élèves. En voici quelques exemples :

Les valeurs	
<p>L'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai pris des initiatives. • Je savais ce que j'avais à faire sans l'aide de personne et j'ai agi en conséquence. • J'ai été capable de m'occuper de moi-même. • Quand j'ai eu un problème, je savais où trouver les bonnes ressources pour trouver une solution. • J'ai réalisé les étapes de l'activité ouverte par moi-même. 	<p>Interdépendance</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai partagé mes idées avec les autres. • J'ai été ouvert(e) aux idées et aux suggestions des autres et de mon enseignant(e). • J'utilise un commentaire que je reçois pour m'améliorer. • J'ai été un expert pour un ami, au besoin. • J'ai trouvé un expert pour m'aider, au besoin.
<p>Liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai fait plusieurs choix selon mes intérêts et mes défis. • J'ai choisi une activité qui me convenait parmi plusieurs. • J'ai bien utilisé mon temps. 	<p>Responsabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai été responsable de mes choix, j'ai respecté les choix que j'ai faits. • J'ai été capable d'assumer mes choix. • J'ai agi de manière responsable quand l'adulte était loin.
<p>Démocratie participative</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai participé activement et positivement lors de mes activités d'équipe: j'ai donné mes idées et j'ai accepté celles des autres. • J'ai encouragé ceux qui ne parlaient pas beaucoup. • J'ai trouvé des solutions lorsque tous n'étaient pas d'accord dans l'équipe. • J'ai donné des arguments pour expliquer mes idées. • J'ai accepté les décisions de mon équipe, même si ce n'étaient pas les miennes. 	<p>Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai été pleinement engagé(e) dans mon activité. • J'ai fait ma part du travail. • Je n'ai pas abandonné. • Je me suis rendu jusqu'au bout de l'activité.
<p>Effort</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je travaille à ma pleine capacité. • Face à une difficulté, j'ai fourni des efforts pour la surmonter. 	<p>Accomplissement de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai relevé des défis que je m'étais donné ou qui m'étaient proposés. • Je me suis fixé un nouveau défi. • Je suis sorti(e) de ma zone de confort. • Je suis fier (fière) du travail que j'ai accompli.

Encadrement

À l'école Atelier, il n'y a pas de cloche et les élèves n'ont pas à prendre leur rang. À la fin des récréations, les surveillants font signe aux élèves qu'il est temps d'entrer dans l'école. Les déplacements se font librement et les élèves doivent circuler calmement et en marchant. Des adultes sont toujours présents dans les corridors afin de superviser les déplacements.

Le matin, les élèves en retard doivent passer par le secrétariat.

Les transitions entre le service de garde et les enseignants (matin, midi, fin de journée) sont encadrées à la fois par les enseignants et les éducateurs.


En fin de journée, un enseignant supervise les élèves qui partent pour la maison à chacune des portes. Ce surveillant s'assure que chaque enfant part avec le bon parent ou toute autre personne autorisée à partir avec l'enfant. Les parents ont la responsabilité d'avertir l'école lorsqu'il y a des changements dans la routine.

Durant les récréations et les périodes de jeux extérieurs au service de garde, les paroles et les gestes de violence ne sont pas tolérés. Les surveillants appliquent une approche préventive et bienveillante. Pour les comportements attendus durant l'hiver, les consignes se trouvent dans le document *Vivre nos valeurs l'hiver*.

Les principaux comportements attendus

Voici un document qui est présenté aux élèves dans les classes et au service de garde.

Vivre nos valeurs à l'école Atelier



École Alternative
ATELIER

Le corridor

Je marche calmement dans le corridor.

Je mets mes choses dans mon casier et je le ferme.

J'utilise seulement le corridor pour me déplacer ou travailler.

La cour d'école

J'attends un adulte avant de sortir.

Je respecte les limites de la cour du côté de l'école Pompéi.

Je rapporte le matériel dans la cage aux jeux.

J'utilise les poubelles et les composteurs pour garder la cour propre.

Je reste à l'extérieur durant toute la récréation et durant les périodes du service de garde (matin et après-midi).

Les toilettes

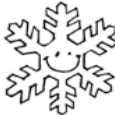
Je vais seulement aux toilettes pour mes besoins et pour me changer en éducation physique.

Je mets mes vêtements dans un sac sur le bord de la fenêtre et après le cours d'éducation physique, je rapporte le tout dans mon casier.


Je tire la chasse d'eau.

Je garde la toilette propre après l'avoir utilisée.

Je respecte les classes autour : je parle à voix basse.



Vivre nos valeurs en hiver



Version COVID-19

- Pour jouer dans la neige, je mets mes pantalons de neige.
- Les balles de neige doivent être lancées sur les murs sans fenêtres seulement.
- Pour glisser sur la glace, un adulte doit surveiller. On se place en file, on attend que la glace soit libre et on glisse.
- Je joue sans bousculade, sans jambette et sans pousser, sans s'empiler les uns sur les autres.
- J'utilise le matériel adéquatement (pelles, traineaux).
- Je laisse en place les constructions en neige fabriquées par l'autre classe qui utilise le même carré que ma classe.

Document élaboré par le Comité des élèves, janvier 2017 Révisé par le comité du plan de lutte en février 2021

Gestion des comportements inappropriés

La façon de gérer les comportements inappropriés découle principalement du couple de valeurs *Liberté et responsabilisation*. Cette gestion tient aussi compte des informations qui se trouvent dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Les interventions et les conséquences à la suite à un manquement seront déterminées en cohérence avec la gravité du geste. Nous privilégions bien sûr les conséquences logiques. En voici quelques exemples :

- Tu as barbouillé un mur, tu aides le concierge à faire du nettoyage.
- Tu as manqué de respect envers un pair, tu lui écris une lettre d'excuse.
- Tu perds du temps en classe donc tu le reprends.

Les manquements mineurs et les manquements majeurs ne sont pas traités de la même façon. **Un manquement mineur** est un comportement qui nuit au bon déroulement du fonctionnement de l'école ou qui nuit aux apprentissages (manque d'écoute, bavardage, jeu de bousculade, perte de temps dans le corridor). En cas de **manquement mineur**, nous discutons avec l'élève concerné afin de l'amener à reconnaître en quoi son choix de comportement ne correspond pas à ce qui est attendu. Nous le redirigeons vers le comportement attendu en le modélisant pour lui et en lui donnant l'occasion de se pratiquer. Par exemple, si un élève se déplace de manière non sécuritaire dans les escaliers, il pourrait lui être demandé de descendre et de monter l'escalier de manière sécuritaire. Lorsque la situation s'y prête, l'élève devra faire un geste de réparation et les parents seront mis à contribution dans la recherche de solutions si certains manquements sont récurrents.

Un manquement majeur est un comportement qui s'attaque de manière évidente à la sécurité ou à l'intégrité de quelqu'un (parole blessante, coup de pied, etc.). En cas de manquement majeur, l'élève sera automatiquement retiré du groupe afin que l'intervenant-témoin en collaboration avec la TES ou la direction puisse discuter avec l'élève. Cette discussion permettra aux intervenants de bien comprendre le contexte. Ce moment d'arrêt permettra aussi d'amener l'élève à mieux comprendre la gravité de son geste. L'élève devra s'engager dans une réflexion (écrite ou non), en discuter avec ses parents et faire un geste de réparation envers les élèves ou les adultes concernés par son écart de comportement.

Toujours en fonction de la gravité, l'élève qui commet un manquement majeur pourrait perdre en liberté en étant par exemple retiré de son groupe pour un moment. Ce type de conséquence est liée au couple de valeurs *Liberté et responsabilisation*, car pour jouir de sa liberté d'être avec les autres, il est important d'adopter des comportements responsables. De plus, une telle intervention permet de sécuriser la ou les victimes. Pour les manquements majeurs à répétition, [le plan de lutte contre la violence et l'intimidation](#) prévoit différentes étapes.

Communication avec la maison

Lorsqu'un enfant est concerné par un événement majeur (tant l'agresseur que la victime), les parents en seront informés dans les plus brefs délais. Il est à noter que les aléas de la vie scolaire ne permettent pas toujours d'appeler les parents la journée même d'un événement, sans compter que certains événements se produisent parfois en fin de journée. Dans les 48 heures suivantes une situation (idéalement la journée même), l'école s'engage à communiquer tout événement majeur impliquant votre enfant.

